

Sujet : [INTERNET] encerclement

De : Edouard Fillion <edfillion@gmail.com>

Date : 10/12/2020 18:23

Pour : enquête <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Monsieur

Vous trouverez ci-joint une question sur la notion d'encerclement citée de nombreuses fois dans cette énorme étude.

Sincères salutations



Garanti sans virus. www.avast.com

— Pièces jointes : —

encerclement.dot

30 octets

img20201208_17225832.pdf

30 octets

Dans les études des 2 projets traités pour les deux sites LA LONGE et LES LANDES DE VERRINES, il y est mentionné des notions d'encerclement au moins visuel sonore, non et c'est dommage.

A la page 27 des 2 études OSTWIND (copié collé sauf le titre) un dessin (joint) montre les distances visuelles des 2 sites pour St Sornin ? Et dans ces distances les gens au nord ne voient que celles de LA LONGE et ceux du sud celles DE LA LANDE DE VERRINES, alors pourquoi ce choix, y a t'il un mur entre ?

Dans le document j'ai pointé mon habitation sise à les fougères de St amand et si j'en crois le promoteur je ne suis pas encerclé, pourtant :

La longe 2,4 km

La lande de verrine 5,93 Km

Terres noires 3,6 Km

La souterraine 9,19 Km

Ici je fais l'impasse de Bersac, Dompierre Villefavard, Magnac Laval etc

Pour moi je suis complètement cerné ou alors je ne comprend pas le français.

Le promoteur pourrait il me préciser à partir de combien de parcs est-on encerclé ?

Aussi pour les villages de, Lavergne, Puychaumet, Puybesson cela va être infernal pour eux.

Les décideurs Préfet entre autres sont il au courant, je ne le pense pas car je n' imagine pas un instant ces personnes tenter de lire l'ensemble du dossier. Alors pourriez vous leur signaler ?

